AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-4-68 774380

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN N° 91 d'AVRIL 1968 — 12 AVRIL 1968

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

Tavelure du pommier

En raison des températures moyennes basses, la végétation des arbres fruitiers évolue lentement mais expose de nouvelles surfaces foliaires aux contaminations par ascospores qui se déclencheront lors des prochaines précipitations si le feuillage reste humide pendant plusieurs heures. Une nouvelle intervention est recommandée dans la Marne et l'Aube et dans les vergers où les arbres ont atteint un nouveau stade végétatif depuis notre dernier avis.

Dans les Ardennes, ce traitement peut être reporté en début de semaine.

Remarque : Le traitement préventif vise à protéger les organes nouveaux apparus à chaque stade phénologique des arbres.

Si l'on désire retarder ce traitement en raison de la persistance du beau temps, il reste possible, dans nos régions, d'intervenir assez rapidement avant une pluie ou de traiter le plus rapidement possible après cette pluie, sans attendre le retour du beau temps; ceci implique une intervention très rapide (dans les 24 heures suivant le début de la pluie).

Cette méthode n'a pas la prétention de remplacer celle normalement pratiquée jusqu'ici mais elle est recommandée, en particulier, si un traitement préventif n'a pu être exécuté à temps, ou a été "lavé" à la suite d'une précipitation importante (plus de 15 mm), ou de longue durée.

Tavelure du poirier

Une intervention est recommandée dès réception de l'avis dans la Marne et l'Aube. Dans les Ardennes, exécuter ce traitement dès le stade E - E2.

P1.238

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

INFORMATIONS

Oïdium du pommier

Sur variétés sensibles, ajouter un anti-oïdium à la bouillie contre la Tavelure.

Puceron vert du Pommier

Les éclosions étant complètes, un insecticide de contact tel que le Lindane à la dose de 30 g. de M.A./Hl peut être ajouté à la bouillie antitavelure, dans les vergers où cet insecte sévit (présence d'oeufs durant l'hiver). Certains autres produits du groupe des insecticides phosphorés n'agissent que lorsque la température est au moins égale à 12°.

Chenilles défoliatrices

Celles-ci sont apparues et on observe déjà des bouquets foliaires mangés ou des feuilles collées ensemble. N'intervenir que si ces chenilles sont décelées. On peut utiliser les produits suivants :

- Arseniate de plomb 120 g. M.A./Hl
- D.D.T. 100 g. de M.A./Hl
- Trichlorfon 120 g. de M.A./Hl

Araignées rouges

Aucune éclosion n'a été constatée jusqu'à maintenant. Certains traitements visant les oeufs d'hiver sont encore possibles, cependant des interventions seront vraisemblablement nécessaires à des dates que nous préciserons dans nos prochains avis.

Il semble que ce parasite soit présent à l'heure actuelle dans de nombreux vergers indemnes il y a encore quelques années. Bien observer avec une loupe la base des bourgeons et la face inférieure des rameaux près des bifurcations des branches et brindilles.

GRANDE CULTURE

INFORMATIONS

Méligèthes du colza

Malgré le temps froid, les colzas évoluent lentement vers la floraison alors que les méligèthes, arrivés dans les cultures au cours de la période chaude de fin mars, se révèlent peu actifs.

Nous rappelons notre précédent avis du 2 avril. En particulier, n'intervenir que si les insectes sont nombreux et occasionnent des dégâts.

Charançons des siliques du colza

Quelques charançons se remarquent. Il n'y a pas à envisager pour le proche avenir de mesures de lutte contre eux.

Charançons phyllophages sur jeunes luzernes et semis de pois

Quelques dégâts de charançons (amenant un festonnement des feuilles) sont signalés. Veiller aux cultures susceptibles d'être endommagées, les dégâts pouvant être d'autant plus sérieux que la végétation est peu active. Eventuellement intervenir, de préférence par poudrage, ou à défaut par pulvérisation amenant un minimum d'eau.

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE